



# URBIS FOUNDATION TOGO

ONG pour l'environnement  
et la solidarité internationale

URBIS FOUNDATION Allemagne  
Rüdesheimerstraße 15, 80686 München  
Tel: +49 (0)89 570 707-19  
Fax: +49 (0)89 570 707-70  
Email: [info@urbis-foundation.de](mailto:info@urbis-foundation.de)  
[www.urbis-foundation.de](http://www.urbis-foundation.de)

URBIS FOUNDATION-TOGO  
BP: 484  
SOKODE - TOGO  
Tel: (+228) 25 50 14 40  
Email : [info@urbistogo.org](mailto:info@urbistogo.org)



## RAPPORT D'ACTIVITES 2021

***Octobre 2022***

## SOMMAIRE

	Pages
Sommaire	2
Sigles et abréviations	3
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>I HISTORIQUE DE URBIS FOUNDATION-TOGO</b>	<b>5</b>
1.1 Création	5
1.2 Siège social	5
1.3 Domaines d'intervention	5
1.4 But	5
1.5 Objectifs	6
1.6 Gouvernance	6
1.7 Organigramme	9
1.8 Ressources humaines	9
1.9 Partenaires	9
<b>II ACTIVITES EN 2021</b>	<b>11</b>
2.1 Le programme Energie Solaire et efficacité énergétique	11
2.2 Le programme Environnement et Agriculture durable	14
2.3 Le programme Education et Formation Professionnelle	17
2.4 Le programme Santé publique	19
2.5 Le programme Actions Sociales et Humanitaires	21
<b>III RAPPORT FINANCIER 2021</b>	<b>23</b>
3.1 Mobilisation des ressources financières (capitiaux)	23
3.2 Explications des apports financières	24
3.3 Emplois des ressources financières	27
3.4 Explications des emplois des ressources financières	28
<b>IV DIFFICULTES ET PERSPECTIVES</b>	<b>30</b>
4.1 Les difficultés	30
4.2 Les perspectives	30
<b>Conclusion</b>	<b>30</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
BT	Brevet de Technicien
BMZ	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne)
CA	Conseil d'Administration
CEB	Communauté Electrique du Bénin
CETP	Centre d'Enseignement Technique et Professionnel
CF	Conseil de Fondation
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIDAP	Centre International de Développement Agro-Pastorale
CMS	Centre Médico-Social
CPIA	Centre de Promotion des Initiatives Agricoles
CREUSET	ONG de protection des droits des enfants
EPP	Ecole Primaire Publique
FHS	Fondation Hanns Seidel
GIZ	Organisation Allemande pour la coopération internationale
GREAT	Groupe de Réflexion sur les Energies Alternatives au Togo
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
INFA	Institut National de Formation Agricole
JPE	Jeunesse Pour l'Excellence
LETP	Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEIJ-SP	Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs
PCA	Président du Conseil d'Administration
RePER	Réseau des Professionnels des Energies Renouvelables
RSN	Regional Sustainability Network
SIMEES	Société d'Ingénierie Mécanique d'Energie Electrique et Solaire
UFA	Urbis Foundation Allemagne
UFT	Urbis Foundation Togo
USP	Unité de Soins Périphériques

## INTRODUCTION

L'année 2021 a été influencée par la pandémie du coronavirus avec ses mesures restrictives de regroupement et de manifestation de masse. Malgré ces mesures, la fondation s'est adaptée afin de mener à bien ses activités au profit de ses bénéficiaires. Ainsi, Urbis Foundation-Togo n'a pas dérogé à sa vision ni à sa mission traditionnelle au Togo qui est celles de contribuer à l'épanouissement des enfants, des jeunes et des femmes à travers des actions concrètes sur le terrain.

Pour le compte de l'année 2021, les actions ont été orientées dans la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la promotion et du développement de l'énergie solaire, de l'éducation et de la formation professionnelle, de la promotion de la santé publique en générale et de la santé maternelle et de la petite enfance en particulier, de l'autonomisation financière des femmes, de la protection des droits des enfants et des femmes. Par ailleurs, des actions de solidarité et de lutte contre la pandémie à coronavirus ont également été menées au cours de l'année 2021.

Au cœur du développement inclusif des communautés à la base, URBIS Foundation-Togo se positionne comme acteur stratégique pour la lutte contre la précarité de vie. Le présent document, segmenté en quatre parties, résume ses activités réalisées en 2021.

- i. Historique de URBIS Foundation-Togo
- ii. Rapport d'activités de 2021
- iii. Rapport financier 2021
- iv. Difficultés et perspective

## **I. HISTORIQUE DE URBIS FOUNDATION-TOGO**

La Fondation pour l'Environnement et la Solidarité Internationale, URBIS Foundation, est une fondation familiale à but non-lucratif.

### **1.1. Création**

URBIS Foundation est créée à Munich en Allemagne par la famille Epp en août 2002 et reconnue officiellement en octobre 2002 par le Gouvernement Allemand.

En 2005, la représentation de URBIS Foundation au Togo dénommée URBIS Foundation-Togo (UFT) a vu le jour. Le 22 septembre 2009 URBIS Foundation-Togo a été reconnue en qualité d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) par le Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du Territoire sous le N° 528/MCDAT/2009. En 2011, elle signa un accord-programme avec le gouvernement Togolais qui a été renouvelé en 2016 puis en 2019.

### **1.2. Siège social**

URBIS Foundation-Togo a son siège social (représentation nationale) à Sokodé, avec un bureau à Lomé. Elle travaille en étroite collaboration avec la structure mère en Allemagne sur le plan organisationnel et financier. La mise en œuvre des différents programmes au Togo est assurée par la direction générale.

### **1.3. Domaines d'intervention**

URBIS Foundation-Togo intervient dans cinq (5) secteurs d'activités notamment :

- L'énergie solaire et l'efficacité énergétique,
- L'environnement et l'agriculture durable,
- L'éducation et la formation professionnelle,
- La santé publique,
- L'action sociale et humanitaire

### **1.4. But**

Le but de la Fondation URBIS est de :

- Protéger l'environnement et le climat au niveau national et international,

- Soutenir le développement durable en vue d'améliorer les conditions de vie dans les pays et régions défavorisés,
- Promouvoir les échanges culturels et la compréhension entre les peuples pour le renforcement de la conscience et de la solidarité internationale.

## **1.5. Objectifs**

Les objectifs de URBIS Foundation-Togo sont :

- Promouvoir les énergies renouvelables sous toutes ses formes, notamment l'énergie solaire, pour assurer un développement économique et social durable des populations,
- L'aide en faveur de la protection de l'environnement et du climat au niveau national et international,
- Le soutien au développement durable et humain en vue d'améliorer les conditions de vie dans les pays et régions défavorisés,
- L'aide en faveur des échanges culturels et la compréhension entre les peuples pour le renforcement de la conscience et de la solidarité internationale.

## **1.6. Gouvernance**

Pour une gestion transparente et professionnelle de ses activités, URBIS Foundation-Togo dispose de deux niveaux d'organes : les organes de contrôle et les organes de gestion.

### **1.6.1. Organes de contrôle**

Les organes de contrôle sont composés du Conseil de fondation (CF) et du Conseil d'Administration (CA).

#### **1.6.1.1. Conseil de fondation (CF)**

Le CF est l'instance suprême. Il est composé des membres de la fondation en Allemagne. Il est souverain et se réunit en session ordinaire une fois par an sur convocation de sa Présidente, Inge EPP. Toutefois, le conseil peut se réunir en session extraordinaire, lorsque les circonstances l'exigent, à la demande d'un tiers (1/3) au moins de ses membres ou sur convocation de sa Présidente.

Le CF est compétent pour :

- Adopter les Statuts et le Règlement Intérieur de l'ONG,

- Définir la politique et les orientations de l'ONG,
- Nommer les membres de la représentation de l'ONG au Togo,
- Entendre et se prononcer sur les rapports d'activités et les rapports financiers de fin d'exercice,
- Réviser les Statuts et le Règlement Intérieur,
- Décider du transfert du siège social ou de la création d'antennes,
- Décider de la dissolution de l'ONG,
- Se prononcer sur toutes les questions portées à son ordre du jour.

#### **1.6.1.2. Conseil d'Administration (CA)**

Le CA est l'organe chargé de la gouvernance et du contrôle de l'ONG. Il est basé au Togo et est composé de trois membres (3) à savoir un (e) :

- Président,
- Secrétaire Général, et
- Trésorière générale

- Le Président est le premier responsable de l'ONG au Togo. A ce titre, il la représente dans tous les actes de la vie. Il convoque et préside les sessions des réunions du conseil. Il veille à l'application des décisions prises au Conseil. Il ordonne les dépenses et cosigne avec la Trésorière Générale et le Directeur Général les chèques de l'ONG. Il cosigne les rapports d'activités et les rapports financiers respectivement avec le Secrétaire Général et la Trésorière Générale. En cas d'absence, le Secrétaire Général assure l'intérim de la présidence.
- Le Secrétaire Général est le dépositaire des archives de l'ONG. Il s'occupe de la correspondance.

Il prépare avec le Président l'ordre du jour des réunions dont il rédige les procès-verbaux. Il remplace le Président en cas d'absence ou d'empêchement.

- La Trésorière Générale organise la vie économique de l'ONG. Elle tient la comptabilité de l'ONG. Elle collecte les fonds de

l'ONG qu'elle dépose sur le compte bancaire de l'ONG. Elle décaisse sur ordre du Président. Elle cosigne avec ce dernier les pièces comptables de l'ONG. Elle présente en fin d'année un bilan financier. En fin de mandat, elle présente un rapport financier.

### **1.6.2. Organes de gestion**

Ils sont essentiellement la direction générale et les directeurs ou responsables de secteurs d'activités.

La Direction générale est l'instance d'exécution et de mise en œuvre des activités et des projets de l'ONG sous les directives de l'UFA. Elle a à sa tête un Directeur général nommé par le Conseil d'Administration.

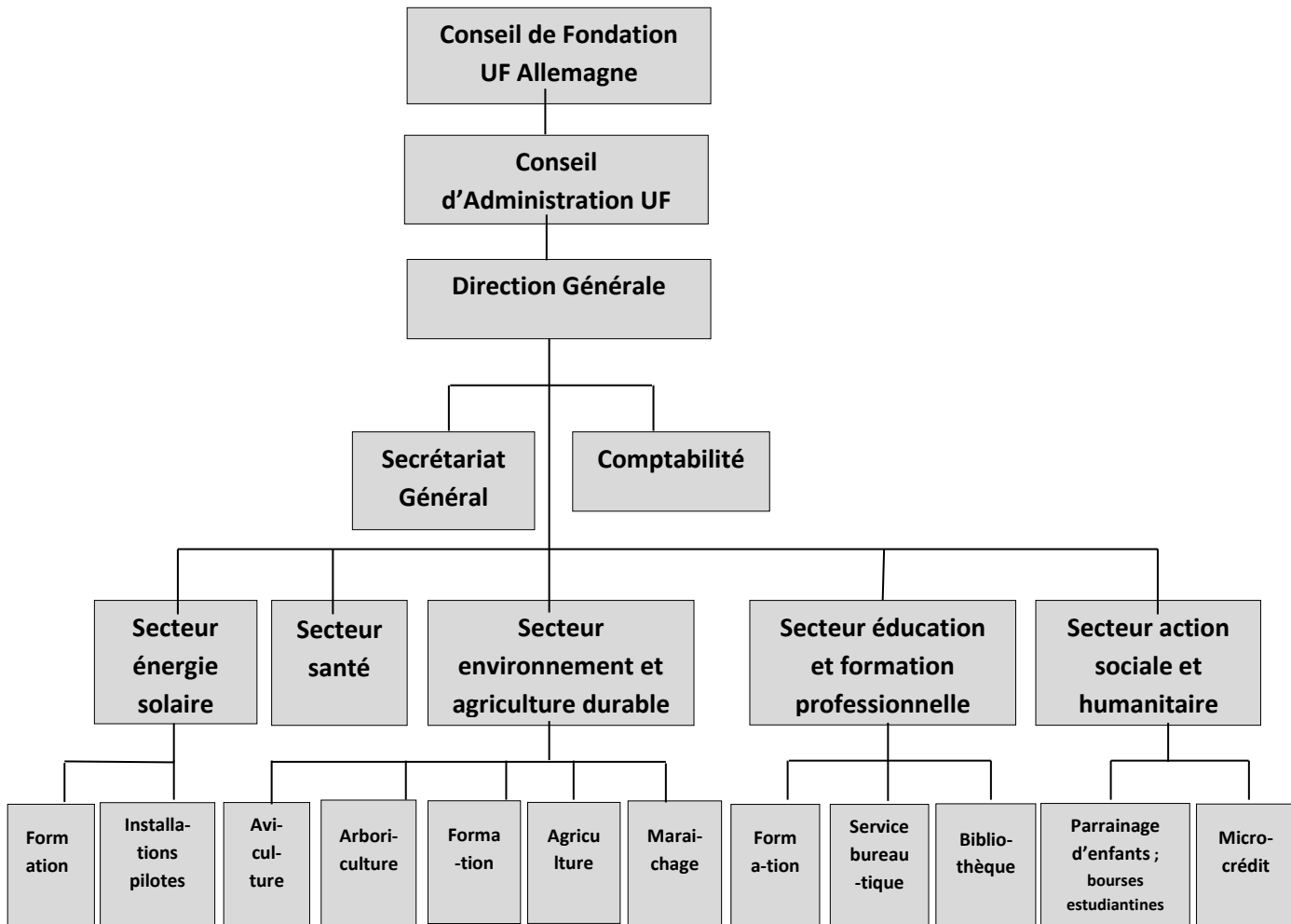
Le directeur général travaille en collaboration avec l'ensemble des directeurs et responsables des secteurs d'activités pour la bonne marche du programme.

La traçabilité des opérations financières est assurée par une comptabilité basée sur le logiciel SAARI 100.

Pour des raisons de contrôle de la conformité et du respect des procédures comptables et de l'exactitude des imputations, le conseil d'administration commande chaque année un audit comptable assuré par un cabinet certifié.



## 1.7. Organigramme



## 1.8. Ressources humaines

URBIS Foundation-Togo dispose d'une ressource humaine multidisciplinaire des deux sexes. Au nombre de 22 agents permanents dont 17 hommes et 5 femmes. En dehors de ce personnel, URBIS Foundation-Togo s'appuie également sur des stagiaires, des partenaires et des experts externes pour la réalisation de ses projets.

## 1.9. Partenaires

Il s'agit des partenaires institutionnels, financiers et techniques et stratégiques.

### 1.9.1. Partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels sont composés du gouvernement togolais et ses différents démembrements et les représentations internationales. On peut citer par eux le Ministère des affaires étrangères et de la coopération, le Ministère de la planification de développement, le Ministère de l'action sociale, de l'alphabétisation

et de la promotion de la femme, le Ministère des mines et de l'énergie, le Ministère des enseignements primaires, secondaires et techniques, le Ministère délégué de la formation professionnelle et de l'artisanat, le Ministère de la santé, l'Agence Togolaise d'Energie et d'Electrification Rurale (AT2ER), l'Ambassade de la République Fédérale de l'Allemagne au Togo, etc.

### **1.9.2. Partenaires financiers**

Les partenaires financiers sont entre autres URBIS Foundation Allemagne, la Fondation Hanns Seidel Togo, la Fondation Hanns Seidel Kenya (RSN), l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, la GIZ-ProEnergie, le PNPER, le PAEIJ-SP, etc.

### **1.9.3. Partenaires techniques et stratégiques**

Les partenaires techniques et stratégiques sont : Creuset Togo, CIDAP, l'INFA de Tové, APCFAR, SIMEES, JPE, Solergie, TOGO ENERGY, EDM, CAP-Togo, IENIB, TECHNO SOLAR, l'UCRM, les lycées et centres d'enseignement technique, etc.

## II. ACTIVITES DE 2021

Rappelons que selon l'accord-programme signé avec le gouvernement Togolais, URBIS Foundation-Togo intervient dans les programmes d'activités suivants :

- L'Énergie solaire et l'efficacité énergétique,
- L'Environnement et l'Agriculture durable,
- L'Éducation et formation professionnelle,
- La Santé publique
- L'Action sociale et humanitaire.

Au cours de l'année 2021, les activités réalisées se présentent comme suit :

### 2.1. PROGRAMME ENERGIE SOLAIRE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Le programme de l'énergie solaire a réalisé pour le compte de l'année 2021 divers projets à savoir les formations, les sensibilisations, les installations, les entretiens et les maintenances d'ouvrages solaires et les soutiens aux stages solaires.

#### 2.1.1. Les formations solaires

Les formations solaires mises en œuvre, au titre de l'année 2021, se résument comme suit.

- Formation de 30 artisans électriciens et électroniciens, membres des chambres de métiers du Togo, en énergie solaire photovoltaïque dans les préfectures d'Amou (Amlamé) et de Doufelgou (Niamtougou). Cette action, dont l'objectif est de contribuer à la promotion de l'économie durable décentralisée à travers la qualité et les performances des prestations de services dans le sous-secteur de l'énergie solaire, a été financée par la Fondation Hanns Seidel.



- Formation de 20 femmes électriciennes de la ville de Lomé en énergie solaire photovoltaïque et en entrepreneuriat solaire. L'objectif de cette action est de créer l'émulation des femmes pour le métier solaire pour ainsi développer le leadership féminin dans ce sous-secteur de l'énergie. Les participantes à cette formation ont bénéficié non seulement de kits de travail mais aussi de stage de trois mois de perfectionnement et de contact en entreprises. Cette activité a été financée par Urbis Foundation-Togo.



- Formation continue en énergie solaire photovoltaïque de 90 élèves des filières de BT et CAP électricité ou électrotechnique du Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) et du Centre d'Enseignement Technique et Professionnel (CETP) de Sokodé. Etalée sur deux années scolaires, cette formation, à caractère modulaire, est sanctionnée par une attestation de fin de formation délivrée par la Urbis Foundation-Togo.

### **2.1.2. Les stages solaires**

Au cours de l'année 2021, 42 jeunes formés en énergies solaire PV dont 24 femmes ont été placés en stage de perfectionnement et de vie entrepreneuriale pour une durée de trois à quatre mois afin de leur permettre de vivre les réalités en entreprise et de se préparer pour une carrière future dans le sous-secteur de l'énergie. Les entreprises ayant accueilli les stagiaires sont : Eco-énergie, KYA Group, MESTA-TOGO, GETECH, EBES-TOGO, Energie stable, TECH PLUS, AMEN construction à Lomé, IENIB et Techno Solar à Sokodé et Togo Energie à Atakpamé.

Précisons qu'à la fin de leur stage, ces jeunes bénéficient d'une formation de cinq jours en entrepreneuriat et en management d'entreprise au centre de formation DREAM entrepreneuriatship. Formation sanctionnée par des attestations et des outils de travail offerts par Urbis Foundation-Togo.

### **2.1.3. Les sensibilisations solaires**

Outre les formations solaires, Urbis Foundation-Togo a réalisé, avec son club solaire à l'Université de Lomé, plusieurs activités de sensibilisations à l'endroit des élèves et des étudiants sur les avantages de l'énergie solaire afin de susciter leur intérêt sur cette source d'énergie. Ainsi, 364 élèves électriciens du Lycée technique de Lomé (214), du Carrefour des leaders (50) et du centre de formation technique les Dinosaures (100) ont bénéficié de ces actions de sensibilisation.



### **2.1.4. Les installations, entretiens et maintenances solaires.**

Avec le financement de Urbis Foundation, une installation PV de 900Wt a été réalisée à l'USP Yanda. Parallèlement, les installations PV et thermiques des USP de Moretan, de Kolo-Kope, de Gbadjahe, de Gnamassila, de Kpessi, d'Izati, d'Atchinédji, de Tinagakou, de Tchavadi, de SOS village d'enfants de dapaong, du CHP Tchamba, des CHR de Sokodé, de Kara, d'Atakpamé, du CHU Kara, de la Médiathèque de Sokodé, du CPIA et l'ONG Creuset Togo et de l'INFTI ont reçu des opérations d'entretien et de maintenance.



### 2.1.5. L'info soleil

« Info Soleil », est un bulletin d'information en ligne sur l'actualité de l'énergie solaire au Togo et en Afrique au sud du Sahara. Au cours de l'année 2021, il a paru tous les mois. Plus de 3.500 lecteurs en ligne ont reçu les publications.

## 2.2. PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE

Ce programme vise la riposte contre les changements climatiques à travers la protection de l'environnement et la vulgarisation des pratiques agricoles écologiques durables. Avec sa ferme école dénommée CPIA (Centre de Promotion des Initiatives Agricoles) qui a pour objectifs de :

- Assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire afin de lutter contre la famine et la malnutrition,
- Assurer la protection de l'écosystème et de l'environnement,
- Lutter contre les causes des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement.
- Lutter contre l'immigration clandestine des jeunes à travers la formation agricole et l'installation.

URBIS Foundation-Togo accueille et forme des jeunes des deux sexes sur les bonnes pratiques agricoles et environnementales.

### 2.2.1. Formation agropastorale des jeunes

Ce projet, dont l'objectif est de lutter contre le chômage, la délinquance juvénile et l'émigration clandestine par la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agricole, a accueilli et formé pendant 12 mois, 17 jeunes dont deux filles.



Les formations ont porté sur les filières de production animale (Aviculture), de production vivrière (Agriculture et Maraichage), de production végétale (Arboriculture et foresterie) et de l'entrepreneuriat. La formation est axée sur la théorie (30%) et la pratique (70%). En plus de sa gratuité, les jeunes sont aussi pris en charge sur le plan d'hébergement et la restauration. Des soins de santé sont également assurés gratuitement par le centre.

Ces jeunes reçoivent, à la fin de leur formation, un soutien financier de Urbis Foundation-Togo pour s'installer à leur propre compte.

Parallèlement, le centre a accueilli, au cours de l'année 2021, des producteurs bénéficiaires du PAEIJ-SP. Au nombre 60 primo-entrepreneurs (femmes et hommes), ces producteurs ont été renforcés dans la production du soja biologique.



### **2.2.1.1. La filière de la production animale**

Le CPIA forme dans l'élevage des volailles (pondeuses, poules locales et dindons), l'élevage des petits ruminants (moutons), l'élevage du gros bétail (boeufs). Les poulaillers, les bergeries et les étables dont dispose le centre servent à la pratique des cours théoriques par les apprenants du centre.



### **2.2.1.2. La filière de la production**

Les jeunes apprenants et stagiaires se forment en pratique dans les champs-ateliers de production céréalière (riz et maïs), de tubercules (manioc), de

**vivrière et  
Maraichère**

légumineuses (soja) et de production maraichère des spéculations telles que la tomate, le chou, la carotte, le piment, la laitue, la betterave, etc. Pour le maraichage, la technique de production du compost pour la fertilisation des sols est enseignée aux apprenants.



La préservation de l'écosystème et de l'environnement est au centre des pratiques culturelles démontrées aux jeunes apprenants. L'agriculture dynamique, écologique et résilience à travers l'usage des excréments d'animaux, du compost et des fertilisants naturels pour l'enrichissement les sols est enseignée aux apprenants.

**2.2.1.3. La filière de la  
production  
végétale**

Pour cette filière, les jeunes apprennent non seulement la conservation et l'entretien des plantes naturelles mais aussi comment produire des essences fruitières et forestières pour des revenus financières d'une part et pour la lutte contre les changements climatiques d'autre part. Les jeunes apprenants sont ainsi formés dans la mise en place de la pépinière arboricole et fruitière, du reboisement et de l'entretien des plantations.



Avec plus de 2.580 plants sont cultivés et entretenues dans la ferme sur à peu près 12,5 ha notamment les anacardiens, les palmiers à huile, les manguiers, les corossoliers, les papayers, les tecks indiens, les cassias, le CPIA est un espace verdoyant d'un couvert végétal bigarré très attrayant. La ferme cultive également des plantes médicinales telles que le moringa et l'artémisia anua.

Deux sites de réserves naturelles de forêts sur le site de la ferme sont une démonstration pour les



apprenants de l'importance de la conservation et de la protection de l'environnement.

Mis à part à ses propres actions sur le terrain, Urbis Foundation-Togo a apporté un soutien financier à l'ONG Education et Développement (E-D) pour son projet dénommé « Promotion des plantations à vocation bois-énergie dans la préfecture de Tchaoudjo ». Ce projet a facilité la sensibilisation et le reboisement de près de 3 hectares de plantation à vocation bois-énergie par quatre coopératives productrices de charbon de bois des localités d'Afadadènima, de Bouzalou, de Sakalaoudè et de Tchawaré.



### **2.3. PROGRAMME EDUCATION ET**

Agréée par le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la Médiathèque est porteuse du programme de la formation professionnelle des jeunes de Urbis Foundation-Togo. Elle est structurée en trois volets d'activités à savoir :

## **FORMATION PROFESSIONNELLE**

- La formation professionnelle
- Le service de secrétariat, et
- La Bibliothèque

### **2.3.1. La formation professionnelle**

La formation est composée de la formation modulaire et de la formation diplômante notamment le Brevet de Technicien (BT).



#### **La formation modulaire**

C'est une formation pratique de 12 mois en secrétariat bureautique, en secrétariat aide-comptable et en Saari 100. En 2021, 39 apprenants ont bénéficié de cette formation. Elle est sanctionnée par une attestation de fin de formation délivrée par la Médiathèque



#### **La formation diplômante**

Il s'agit du brevet de technicien (BT). Cette formation dure 3 ans et est sanctionnée par un diplôme professionnel délivré par l'Etat Togolais. L'année 2021 a enregistré 37 élèves en secrétariat, en comptabilité et en maintenance informatique réseau avec un taux de réussite de 53% à

l'examen.



### **2.3.2. Le service de secrétariat**

C'est un service multifonctionnel qui offre des opportunités aux apprenants de la médiathèque et aux externes d'y faire leurs stages de perfectionnement dans la saisie et le traitement des documents, l'impression, la reliure, le scannage, la plastification, la photocopie des documents et la navigation internet. Mis à part ces services, on y trouve le transfert d'argent via Tmoney et Flooz. Au cours de l'année 2021, le service secrétariat a accueilli 12 stagiaires pour deux mois de stage chacun.

### **2.3.3. La Bibliothèque**

La médiathèque dispose d'une bibliothèque multifonctionnelle avec plus de 6 000 ouvrages et manuels pédagogiques accessible au grand public et aux élèves. La bibliothèque a enregistré la visite d'élèves, d'enseignants et des amoureux de la lecture.

## **2.4. PROGRAMME SANTE PUBLIQUE**

Le programme santé a mis en œuvre plusieurs actions en faveur des formations sanitaires pour l'amélioration des soins dans ces structures. Il s'agit du projet de fourniture de médicaments et de matériels de soins ; du projet de placement des sages-femmes et accoucheuses stagiaires dans les formations sanitaires et du projet de consultation foraine de diabète et d'hypertension tension artérielle.

### **2.4.1. Soutien des formations sanitaires en équipements**

Au cours de l'année 2021, URBIS Foundation-Togo a soutenu 16 formations sanitaires partenaires des lots de médicaments et d'équipements médicaux pour la prise en charge des patients. Ce soutien vise à réduire les ruptures de médicaments et d'équipements dans les formations sanitaires périphériques.

### **médicaux et en médicaments**

Il permet également la prise en charge des personnes indigentes et âgées pauvres et vulnérables.



### **2.4.2. Placement en stage dans les formations sanitaires des sages-femmes et accoucheuses**

Ce projet vise à réduire les difficultés des formations sanitaires en ressources humaines compétentes. Il a permis de placer en stage 10 sages-femmes et accoucheuses dans les formations sanitaires de la préfecture de Tchaoudjo. C'est un contrat de stage de 12 mois non renouvelable dont la prise en charge des honoraires des stagiaires est assurée par Urbis Foundation-Togo. Au regard des rapports, il est à noter que cette action a apporté un grand soulagement pour la disponibilité et la qualité des soins au service de la maternité des USP bénéficiaires.

### **2.4.3. Consultation foraine de la tension artérielle et du diabète**

C'est un projet dont l'objectif est de prévenir ces maladies non transmissibles et dont les conséquences sont socialement et économiquement désastreuses, à trois volets notamment la sensibilisation, le dépistage et la prise en charge des malades déclarés. Au cours de l'année 2022, deux campagnes de sensibilisation couplée de dépistage et de prise en charge ont été organisées dans 4 localités en milieu rural. 1013 personnes dont 65% de femmes ont bénéficié de cette action. Il faut retenir que la grande majorité des populations rurales ignore leur statut sur ces deux maladies et seul le dépistage précoce permettrait de limiter les conséquences fâcheuses.



## **2.5. PROGRAMME ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES**

Le programme actions sociales et humanitaires a réalisé plusieurs projets et activités conformément à sa vision de solidarité au profit des personnes les plus vulnérables et défavorisées.

En effet, en 2021, des activités liées à ses projets de microcrédit aux femmes, de parrainage des enfants en milieu scolaire et en milieu d'apprentissage, de bourses estudiantines, d'appui aux jardins d'enfants et de pièces de naissance pour Tous, ont été réalisées avec beaucoup de succès.

### **2.5.1. Le projet de microcrédit aux femmes**

Ce projet vise l'autonomie financière des femmes à travers le soutien financier de leurs activités économiques. Il s'agit des femmes d'une certaine vulnérable notamment les veuves ou les femmes d'une extrême pauvreté. Le microcrédit est à taux zéro et les montants varient entre 100.000 FCFA et 200.000 FCFA remboursables en 12 mois. Il est renouvelable pendant un cycle de 7 ans, durée pendant laquelle la femme devient indépendante et économiquement autonome.

En 2021, 6 femmes sont devenues indépendantes avec chacune une épargne autonome de 200 000 FCFA. L'encours de crédit est de 801.750 FCFA pour 14 femmes actives.

De leurs propres témoignages, il ressort que le microcrédit a permis, non seulement, d'accroître leurs revenus mais surtout a permis de subvenir aux besoins vitaux de leurs familles. Il faut aussi souligner que ce projet a contribué, dans une certaine mesure, à assurer la scolarité des enfants, à subvenir aux soins de santé des enfants et surtout à procurer des repas régulier et équilibrés dans les ménages. Pour certains ménages, ce projet a réussi également à maintenir les femmes au foyer (stabilité et harmonie familiale) ; ces femmes qui étaient, auparavant, candidates à l'aventure pour la recherche d'un mieux-être.

### **2.5.2. Projet de parrainage en milieu scolaire et**

L'année 2021 a enregistré pour ce projet 110 élèves parrainés. Du primaire au lycée, ils bénéficient des kits scolaires composés de tenues et des fournitures scolaires (cahiers, bics, craie, crayons, ardoise, crayons de

**en milieu  
d'apprentissage**

couleurs, règles, ensembles géométriques, etc.). En plus, les élèves des collèges privés et des lycées ont bénéficié de paiement de leurs frais de scolarité d'un montant maximal de 40.000 FCFA par élève.

Parallèlement, Urbis Foundation-Togo a parrainé 12 jeunes filles déscolarisées, issues de familles pauvres parfois orphelines, pour l'apprentissage de la couture. Avec ce projet, Urbis Foundation-Togo a

donné à chaque fille une machine à coudre et pris en charge les frais de formation à savoir les frais de contrat, d'examen, de libération et de déjeuner. Une



partie de ces apprenantes (6) est placée et supervisée par l'atelier de couture de l'ONG Creuset Togo partenaire technique de Urbis Foundation-Togo, et l'autre partie (6) placée chez des couturières indépendantes sous la supervision du responsable du programme social.

**2.5.3. Le projet de  
bourse  
universitaire**

Au cours de l'année 2021, ce projet a soutenu 18 étudiants de l'université de Lomé dont 02 masters. C'est une bourse de trois ans au maximum, durée pendant laquelle l'étudiant devrait obtenir sa licence. Le montant d'allocation de bourse est de 15 000 FCFA par mois, la première année et de 20 000 FCFA par mois, à partir de la seconde année. Pour le master, la bourse de 30 000 FCFA par mois dure deux ans. Précisons que priorité est faite aux étudiants en facultés de sciences.

**2.5.4. Projet d'appui aux jardins d'enfants**

Le projet d'appui aux jardins d'enfant est une subvention financière de ces jardins d'enfants pour l'équipement didactique. Il vise à améliorer les conditions d'apprentissage des tous petits enfants. En 2021, 10 jardins d'enfants publics ont reçus chacun une enveloppe de 150 000 FCFA pour



l'équipement en matériels de jeux d'enfants, la réhabilitation des salles de classes ou l'équipement de chaises et tables, etc.

**2.5.5. Projet « pièces de naissance pour Tous »**

Pour ce projet 150 élèves du primaire ont reçu leurs pièces de naissances. C'est un projet à vocation inclusive d'assurer le droit de l'enfant à l'identité.



**2.5.6. Projet d'appui aux activités des associations**

Urbis Foundation-Togo soutient certains projets d'organisations dont les actions sont en liens avec la vision de la fondation. Pour le compte de l'année 2022, l'association Jeunesse Pour l'Excellence (JPE) et le syndicat des enseignants ont bénéficié de subventions financières pour respectivement les projets de parrainage et d'encadrement d'élèves primaire et l'organisation de la Journée Mondiale de l'Enseignant (JME).

### III. RAPPORT FINANCIER 2021

#### 3.1. Mobilisation des ressources financières

**Tableau 1 : Répartition des apports de ressources financières**

Provenance des ressources	FCFA	€	%
Subvention UFA	139 827 308	213 165	77
Mobilisation de CPIA	15 067 600	22 970	8
Mobilisation de la Médiathèque	7 267 396	11 079	4
Subvention HSS	5 023 960	7 659	3
Subvention PNPER	9 596 000	14 629	5
Subvention PAEIJ-SP	2 511 750	3 829	1
Subvention projet Braun	2033467	3 100	1
Ristourne sur assurance maladie	132 447	202	0
Intérêt sur dépôt	176 155	269	0
<b>TOTAL (FCFA)</b>	<b>181 636 083</b>	<b>276 902</b>	<b>100</b>

#### 3.2. Explications des apports financiers

##### 3.2.1. Subventions UF Allemagne et partenaires

L'année 2021, Urbis Foundation Togo (UFT) a mobilisé, auprès de ses partenaires financiers, la somme de 181.636.083 FCFA (276.902€) contre 177.767.515 FCFA en 2020 soit une augmentation de 3.868.568 FCFA représentant près de 2,13%. Les fonds ainsi mobilisés proviennent des subventions de Urbis Foundation Allemagne (UFA) à hauteur de 139.827.308 (213.165€) soit 77% du budget global de Urbis Foundation-Togo en 2021. Cette subvention a connu une forte augmentation de près de 29,82% par rapport à celle de 2020 qui était de 107.706.557 FCFA. UFA reste le premier bailleur de fonds de Urbis Foundation-Togo. Parallèlement, le CPIA et la Médiathèque ont mobilisé respectivement 15.067.600 FCFA (22.970€) et 7.267.396 FCFA (11.079€) représentant 8% et 4% du budget de 2021. Des fonds tiers ont été également mobilisés auprès des partenaires locaux tels que la Fondation Hanns Seidel pour un montant de 9.023.960 FCFA (7.659€) pour le financement des formations solaires photovoltaïque ; le PNPER d'une enveloppe de 9.596.000 FCFA (14.629€) pour la formation agricole des jeunes et le PAEIJ-SP pour une subvention



de 2.511.750 FCFA (3.829€) destinée à la formation des primo-entrepreneurs agricoles.

**Tableau 2 : Répartition des subventions par secteur d'activités**

Secteurs d'activités	FCFA	€	%
Administration et fonctionnement	28 340 768	43 205	16
CPIA	62 833 969	95 790	35
Médiathèque	17 238 335	26 280	9
Solaire	31 786 372	48 458	18
Santé	12 273 012	18 710	7
Social	14 444 152	22 020	8
Lomé	14 719 475	22 440	8
<b>TOTAL</b>	<b>181 636 083</b>	<b>276 902</b>	<b>100</b>

### 3.2.2. Mobilisation des ressources internes

Elle provient des activités génératrices de revenus (AGR) initiées par la fondation à travers le CPIA et la Médiathèque afin de contribuer aux charges administratives et de fonctionnement de de la fondation.

#### 3.2.2.1. Ressources provenant du CPIA

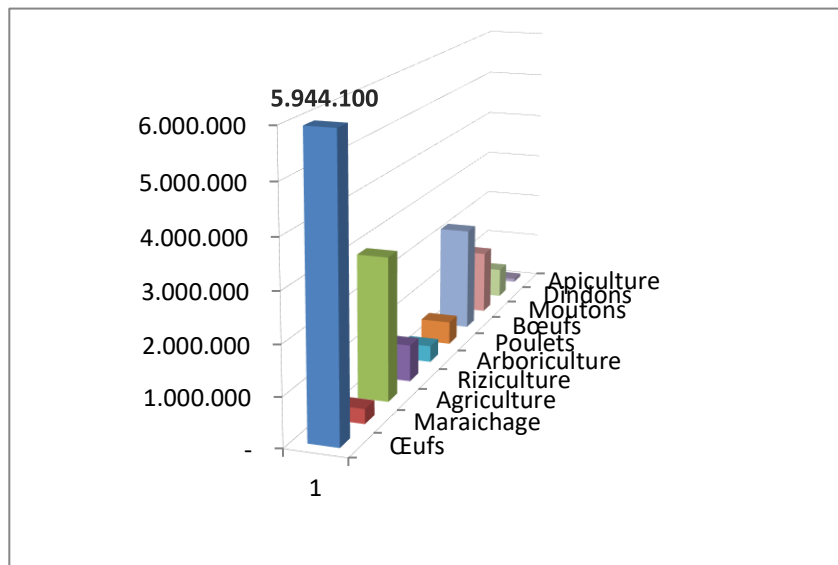
Ces ressources sont issues de la production animale et agricole. Au cours de l'année 2021, le CPIA a réalisé des recettes estimées à 15.067.600FCFA (22.970€) équivalant à 8,24% des subventions totales mobilisées avec une progression de 21,04% par rapport à l'année 2020 (12.448.855 FCFA).

Les ressources de CPIA sont réparties par volet d'activité dans le tableau ci-après.

**Tableau 3 : Répartition des recettes de CPIA par volet d'activité**

Volets d'activités	FCFA	€	%
Œufs	5 944 100	9 062	39,4
Poulets	485 300	740	3,2
Bœufs	2 210 000	3 369	14,7
Moutons	1 365 000	2 081	9,1
Dindons	640 000	976	4,2
Apiculture	72 800	111	0,5
Maraichage	301 750	460	2,0
Agriculture	2 944 000	4 488	19,5
Riziculture	760 850	1 160	5,0
Arboriculture	343 800	524	2,3

<b>TOTAL</b>	<b>15 067 600</b>	<b>22 970</b>	<b>100</b>
--------------	-------------------	---------------	------------

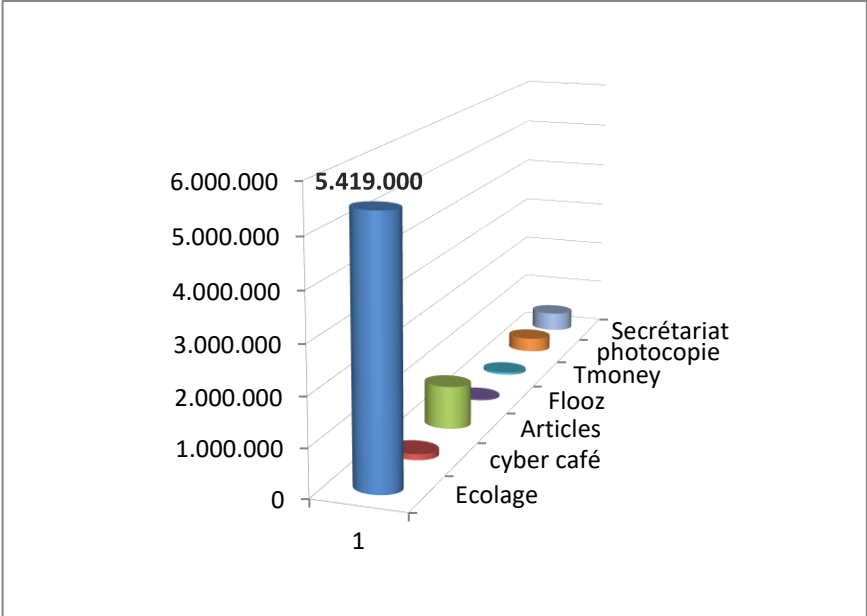


### 3.2.2.2. Ressources provenant de la Médiathèque

La médiathèque a mobilisé au cours de l'année 2021 des ressources à hauteur de 7.267.396 FCFA (11.079 €) représentant 4% des subventions totales mobilisées par UFT au cours de la même année. Cette mobilisation a connu une progression de 25,79% par rapport à 2020 (5.777.555 FCFA). Les montants mobilisés sont repartis par volet d'activité dans le tableau ci-après.

**Tableau 4 : Répartition des recettes de la Médiathèque par volet d'activités**

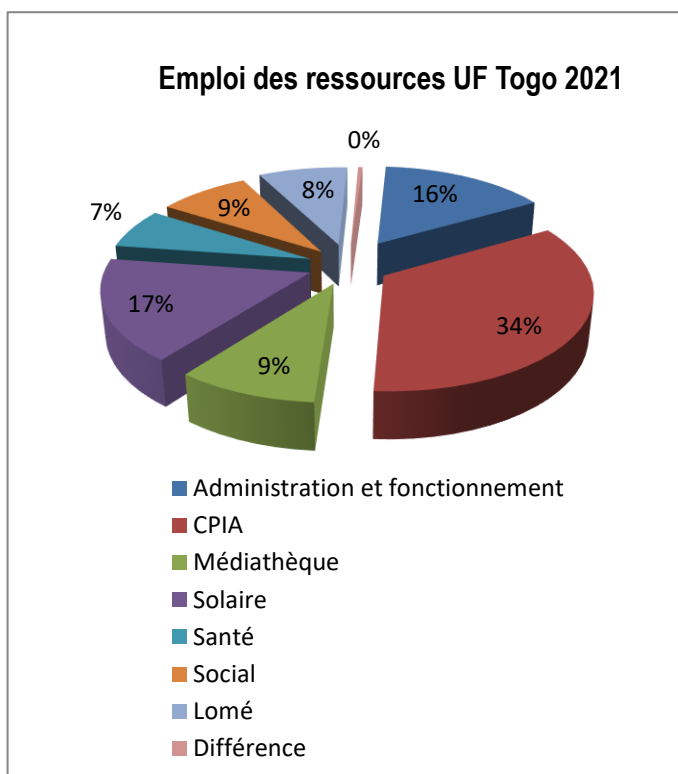
Volet d'activités	FCFA	€	%
Ecolage	5 419 000	8 261	74,6
cyber café	125 200	191	1,7
Articles	909 430	1 386	12,5
Photocopie	311 810	475	4,3
Secrétariat	420 985	642	5,8
Flooz	31 251	48	0,4
Tmoney	49 720	76	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>7 267 396</b>	<b>11 079</b>	<b>100</b>



### 3.3. Emplois des ressources financières

**Tableau 5 : Répartition des emplois par secteur**

Secteurs d'activité	FCFA	€	%
Administration et fonctionnement	28 313 591	43 164	16
CPIA	62 413 291	95 148	34
Médiathèque	17 063 482	26 013	9
Solaire	30 584 511	46 626	17
Santé	12 131 924	18 495	7
Social	15 323 815	23 361	8
Lomé	15 063 043	22 963	8
Différence	742 426	1 132	0
<b>TOTAL (FCFA)</b>	<b>181 636 083</b>	<b>276 902</b>	<b>100</b>



### **3.4. Explications des emplois des ressources financières**

---

L'année 2021 a enregistré des dépenses chiffrées à 181.636.083 FCFA (277.307€) contre 175.923.863 FCFA (268.194€) en 2020 soit une progression de 3,25%.

Les dépenses enregistrées au cours de l'année 2021 ont été diversement employées par les différents secteurs.

Ainsi, le Centre de Promotion des Initiatives Agricoles (CPIA) a été de loin le secteur ayant enregistré plus de dépenses avec un montant de 62.413.291 FCFA (95.148€) soit 34% des charges totales de la fondation. Les dépenses les plus significatives sont entre autres liées à la production animale et végétale (20.517.250 FCFA), à la formation des agro-entrepreneurs (20.362.005 FCFA), aux charges de gestion du centre (12.095.136 FCFA), à la formation des producteurs des projets PNPOR (7.594.000 FCFA) et PAEIJ-SP (2.444.900 FCFA).

Le secteur de promotion de l'énergie solaire vient ensuite avec 30.584.511 FCFA soit 17% des dépenses globales. Les dépenses les plus importantes sont liées aux formations et aux stages solaires (11.820.660 FCFA), au projet d'installation et de maintenance des systèmes PV et thermiques (7.939.190 FCFA) et aux sensibilisations et à la formation en entrepreneuriat (5.470.500 FCFA)

Les charges administratives s'élèvent à 28.313.591 FCFA pour le compte de l'année 2021, soit 16% des dépenses globales. Comparativement à 2020 (21.737.607 FCFA), on enregistre un bond de 30,25%.

Le secteur de la Médiathèque, quant à lui, a enregistré des charges de 17.063.482 FCFA représentant 9% des charges totales. Les dépenses du secteur ont légèrement augmenté par rapport à 2020 (16.041.475 FCFA). Elles sont exclusivement destinées au projet de la formation des jeunes et de la gestion de la bibliothèque.

Le programme social a enregistré des dépenses de 15.323.815 FCFA soit 8% des dépenses globales. Les principales charges sont liées aux projets de parrainage des élèves en milieu scolaire et en milieu d'apprentissage de

métiers pour un montant de 5.030.000 FCFA ; aux bourses universitaires d'une valeur de 3.562.000 FCFA ; aux naissances pour tous pour 1.050.000 FCFA ; au soutien des jardins d'enfants d'une somme totale de 1.050.000 FCFA et au soutien aux associations et ONG d'un montant de 1.500.000 FCFA.

Avec 12.131.924 FCFA soit 7% des dépenses globales, le secteur de la santé a orienté ses dépenses dans ses projets traditionnels notamment l'approvisionnement en médicaments et en équipements des centres de formation (6.620.925 FCFA), le stage des sages-femmes et accoucheuses (2.625.000 FCFA) et le projet de consultation foraine en hypertension et diabète (1.395.685 FCFA).

Les charges du bureau de Lomé sont de 15.063.043 FCFA soit 8% des dépenses globales. Lomé enregistre une augmentation de ses dépenses de plus 62% comparativement à celles de 2020 (9.260.525 FCFA). Les dépenses à Lomé sont pour l'essentiel destinées à la formation des femmes, au stage en entreprises et la sensibilisation (6.539.675) ; don d'équipements médicaux (1.980.550), au soutien en équipements solaires (948 625 FCFA). Le reste des dépenses étant liées aux charges de fonctionnement du bureau et aux investigations pour le bulletin « info soleil ».

## **IV. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES**

### **4.1. Difficultés**

Il s'agit spécifiquement des contraintes de voyages liées à la COVID 19 qui n'ont pas permis à l'expert tunisien de voyager pour l'exécution des travaux d'installation du système de pompage solaire à la maternité du CHR de Sokodé. Par conséquent la planification a été annulée.

### **4.2. Perspectives**

Pour l'année 2022, nous envisageons :

- Renforcer et diversifier le partenariat technique et financier avec d'autres

partenaires nationaux et étrangers,

- Mobiliser plus de ressources financières internes et externes à travers la participation aux appels d'offres de projets de développement,
- Renforcer les compétences managériales du personnel par la formation des responsables de secteurs,
- Améliorer la notoriété et la visibilité de Urbis Foundation-Togo par la capitalisation de ses actions à travers les médias, les réseaux sociaux et les rencontres nationales et internationales.

## CONCLUSION

Contrairement à 2020 marquée par la pandémie mondiale du coronavirus affectant la mise en œuvre de plusieurs projets, l'année 2021 a été beaucoup plus dans la mise en œuvre des activités. Aussi la mobilisation des fonds a-t-elle augmenté de près de 3% par rapport à 2020. Cela s'explique d'une part par l'augmentation de la subvention de Urbis Foundation Allemagne et de la mobilisation locale de financement auprès des partenaires comme la Fondation Hanns Seidel et l'Etat avec ses mécanismes de financement à travers le PNPER et le PAEIJ-SP ; ce qui montre combien de fois Urbis Foundation-Togo inspire confiance non seulement auprès de son premier bailleur de fonds mais aussi auprès de l'autorité administrative et des partenaires tiers.

Cette confiance s'est bâtie progressivement grâce à la bonne gouvernance et à la gestion transparente des ressources affectées. Le dynamisme et la disponibilité de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités ont y contribué.

En définitif, l'année 2021 a été une année de rebond pour la fondation après celle de 2020 marquée par des turbulences sanitaires. Autant les défis sont nombreux notamment l'accès à l'énergie propre, durable et pour tous ; l'accès aux soins de santé abordables et efficace ; les questions relatives aux changements climatiques et à la survie humaine, animale et végétale ; l'amélioration des conditions sociales des populations ; autant les perspectives de Urbis Foundation-Togo pour l'année 2022 seront tournées vers l'apport des solutions conséquents et adaptés à ces défis.

